



Discours de Pierre-Jean Zannettacci
Maire de L'Arbresle
Rassemblement citoyen du 19 octobre 2026
Devant la mairie de L'Arbresle

Nous sommes réunis pour le dire clairement : la violence, le pillage et la destruction ne sont ni des opinions ni des moyens d'expression. Ce sont des actes inacceptables.

Samedi, en marge des manifestations, des individus ont dégradé des biens publics, pillé des commerces et attaqué des bâtiments qui appartiennent à tous.

Détruire un bâtiment public, c'est attaquer la collectivité. Piller un commerce, c'est frapper le travail, les emplois et les familles. Menacer un élu, un agent public ou un habitant, c'est s'en prendre à notre pacte républicain.

Nous devons distinguer les manifestations légitimes, qui permettent à chacun d'exprimer pacifiquement ses revendications, des actes de casse et de violence qui les dénaturent. Ceux qui les commettent ne représentent pas les manifestants et ne portent pas leurs revendications. En privant les citoyens mobilisés de la possibilité d'être entendus, ils détournent le débat démocratique.

Aucune colère, aucune revendication, aussi légitime soit-elle, ne justifie de tels actes. Manifester est un droit. Casser, piller, menacer ne l'est pas. Comme le rappelait Benjamin Constant : « La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent. »

Nous devons refuser toute banalisation de la violence. La République sera ferme, la justice passera et les responsables répondront de leurs actes.

Au nom de notre commune, j'exprime notre solidarité aux maires, aux élus, aux agents territoriaux, aux habitants et aux commerçants touchés.

Les maires et leurs équipes sont des élus de proximité, au service de tous. S'attaquer à une mairie ou à un équipement public, c'est s'en prendre à la démocratie locale, à notre maison commune. Nous ne l'accepterons pas.



À L'Arbresle, la République se vit chaque jour : dans nos écoles, nos services publics, nos associations, nos commerces et nos quartiers. Nous pouvons être en désaccord, contester, manifester. Mais toujours dans le respect des personnes, des biens et des règles communes.

C'est cela, la démocratie. C'est cela, la liberté. C'est cela, la République.

Le rassemblement auquel nous participons aujourd'hui, à l'appel de l'Association des maires de France, dépasse les sensibilités politiques. Il défend un principe simple : nul ne s'affranchit des lois par la violence.

Nous ne céderons ni à la peur ni à la résignation. Nous protégerons nos habitants, défendrons nos agents publics, soutiendrons nos commerçants et ferons vivre nos institutions.

Une commune n'appartient pas à ceux qui crient ou détruisent le plus. Elle appartient à ses habitants. Ses biens, ses services publics et ses institutions doivent être respectés par tous.

Mesdames, Messieurs,

Depuis L'Arbresle, nous adressons un message de solidarité aux communes touchées et de détermination : la République ne reculera pas. Le bien commun ne sera pas une cible.

Face à la violence, nous opposons le droit.

Face au pillage, le bien commun.

Face à la destruction, la responsabilité.

Face à l'intimidation, la liberté.

Voilà le sens de notre présence. Voilà notre devoir d'élus. Voilà notre responsabilité de citoyens.

Vive L'Arbresle ! Vive nos communes ! Et vive la République ! Vive la France !